

# **Cadre pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Adopté par la Commission permanente, le 1<sup>er</sup> juillet 2002

## **1. But**

Ce Cadre vise à présenter une approche cohérente et adéquate du suivi et de l'évaluation, qui puisse être adoptée par tous ceux qui s'emploient à réaliser les objectifs stratégiques du Mouvement.

Le suivi et l'évaluation seront orientés vers l'« apprentissage », l'accent étant mis sur l'amélioration continue, l'identification des pratiques qui ont fait la preuve de leur efficacité, la mise en évidence des opportunités et le perfectionnement des compétences. Il en est ainsi parce que la Stratégie est un processus continu, dans lequel toutes les composantes s'attachent à trouver les moyens d'œuvrer ensemble au mieux. Chaque composante du Mouvement est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie.

## **2. Responsabilité**

- Le Secrétariat de la Fédération internationale et le CICR doivent faire rapport sur des tâches spécifiques.
- Les Sociétés nationales doivent, individuellement et collectivement, réaliser des tâches et faire rapport à ce sujet.
- Le Groupe d'experts sur le suivi et l'évaluation de la Stratégie pour le Mouvement est chargé de concevoir et de coordonner le processus de suivi et d'évaluation de la Stratégie. Il analysera un rapport de mise en œuvre initiale, rédigé conjointement par le CICR, le Secrétariat de la Fédération internationale et le Secrétariat de la Commission permanente, sur la base des rapports reçus de toutes les composantes du Mouvement.
- Le Groupe d'experts présente une fois par an à la Commission permanente un rapport sur le processus de suivi.

## **3. Suivi**

Le suivi sera centré :

- sur la collecte de données relatives aux actions engagées ou intensifiées, et aux progrès accomplis par les Sociétés nationales dans la mise en œuvre de la Stratégie (par exemple, pleinement réalisée, en cours, non réalisée – pourquoi) ;
- la priorité sera donnée aux actions 1, 3, 5, 7, 11 et 15 de la Stratégie, qui serviront de base à l'analyse des progrès enregistrés dans la réalisation des trois objectifs stratégiques.

Action 1 :      Approche du Mouvement en matière de renforcement des capacités  
Action 3 :      Intégrité et respect des principes fondamentaux  
Action 5 :      Renforcement du dialogue et des consultations au sein du Mouvement

- Action 7 : Intervention et coordination améliorées lors de situations d'urgence  
 Action 11 : Protection d'une image homogène et cohérente  
 Action 15 : Relations avec les acteurs militaires et politiques clés.

#### 4. Évaluation

Au début de 2003, l'évaluation tirera parti des informations recueillies au cours du processus d'évaluation.

L'évaluation portera en priorité sur le bien-fondé, l'opportunité et la pertinence de la Stratégie, en termes d'attachement à ses objectifs, d'actions et de résultats attendus. Il s'agira de déterminer comment et dans quelle mesure elle a eu une influence sur le cours des choses.

Priorité sera donnée aux actions 1, 3, 5, 7, 11 et 15 dans la perspective

- des expériences réussies,
- des faiblesses et contraintes en matière de mise en œuvre,
- de l'amélioration de la coopération entre les composantes, et
- des possibilités d'apprentissage.

Les résultats de l'évaluation seront présentés dans le rapport de synthèse et utilisés par la Commission permanente pour proposer des changements pertinents éventuels au Conseil des Délégués de 2003.

Les deux processus sont décrits dans le tableau ci-dessous qui présente la méthodologie, les équipes et les délais.

Méthodologie de l'évaluation	Méthodologie du suivi
<p>Les données seront collectées essentiellement par le biais d'entretiens et de groupes de discussion auxquels participeront le CICR, le Secrétariat de la Fédération, le personnel sur le terrain et les SN. Des représentants d'autres acteurs humanitaires sur le terrain seront interrogés en vue de déterminer dans quelle mesure les changements dans la perception qu'ils ont du Mouvement peuvent être attribués à la Stratégie. L'évaluation sera complétée par l'analyse des documents secondaires produits depuis que la Stratégie a été adoptée, afin de préciser dans quelle mesure ils reflètent les objectifs et les actions décrits. Les données seront collectées principalement à Genève. Si possible, des groupes de discussion seront organisés avec du personnel sur le terrain. La nature et l'ampleur des visites sur le terrain seront définies pendant la phase de planification de l'évaluation. La Fédération et le</p>	<p>La méthodologie utilisée pour suivre les connaissances que les SN ont de la Stratégie, ainsi que le degré d'acceptation et la mise en œuvre comprend un questionnaire de notification, qui sera rempli par la direction de toutes les Sociétés. Des entretiens structurés seront en outre menés avec des SN choisies. Le questionnaire et les entretiens seront conçus de façon à se compléter mutuellement. Le questionnaire fournira des indicateurs systémiques du degré d'acceptation et de mise en œuvre de la Stratégie. Les entretiens donneront des informations qualitatives sur des expériences individuelles en matière de mise en œuvre. Le questionnaire sera élaboré sur la base de l'analyse de la Stratégie, telle qu'elle est applicable aux SN. Les actions requises par la Stratégie seront classées en fonction de l'ampleur de l'analyse jugée nécessaire pour</p>

<p>CICR auront réuni à l'avance la documentation et les informations clés nécessaires. Le rapport sera établi par l'équipe d'évaluation, désignée conjointement par les unités d'évaluation de la Fédération et du CICR, et agréée par le Groupe d'experts.</p>	<p>chaque question. Les entretiens devant constituer la partie qualitative de l'évaluation, le questionnaire contiendra essentiellement des questions fermées. Dans un premier temps, des entretiens seront menés avec 25 SN (environ 15% des SN), choisies au hasard pour ce qui est de la représentation régionale. L'échantillon sera élargi s'il apparaît que les réponses fournies ne sont pas véritablement représentatives. Les questions à aborder pendant les entretiens seront définies avant l'envoi du questionnaire. Toutefois, la structure définitive des entretiens ne sera arrêtée qu'une fois que 10% au moins des réponses auront été reçues. Cela permettra de s'assurer de la pertinence des questions à poser et d'apporter d'éventuels éclaircissements au sujet du questionnaire.</p>
<p><b>Équipe d'évaluation</b></p> <p>L'équipe d'évaluation doit être constituée avec le plus grand soin pour que ses conclusions et recommandations soient le plus crédibles possible et acceptées au mieux. L'équipe d'évaluation doit donc réunir des compétences internes et externes. Elle sera composée d'une personne issue du Mouvement et ayant des compétences et aptitudes en matière d'évaluation (notamment dans le contexte de l'action sur le terrain), et d'une personne ayant des connaissances approfondies dans les domaines de l'évaluation et de l'analyse de la gestion stratégique. Une troisième personne pourrait, au besoin, être détachée auprès de l'Équipe. Il s'agit de maximiser l'objectivité de l'évaluation tout en préservant une bonne connaissance de la structure et des buts du Mouvement.</p>	<p><b>Équipe de suivi</b></p> <p>Pendant toute la durée du projet, c'est-à-dire du 15 décembre 2002 au 15 mai 2003, un membre du Département suivi et évaluation du Secrétariat de la Fédération travaillera à plein temps à la coordination du processus de suivi. En outre, compte tenu des délais à respecter, deux personnes seront engagées pendant un mois (avril) pour saisir les données et transcrire les entretiens.</p>

<b>Calendrier</b>	<b>Calendrier</b>
Le processus d'évaluation sera officiellement lancé la première semaine de janvier 2003. Le rapport d'évaluation devrait être prêt le 15 mai 2003. Le calendrier détaillé est annexé.	Le calendrier du processus de suivi est extrêmement serré. Les Sociétés nationales doivent disposer d'un délai suffisant pour mettre en œuvre la Stratégie. Un rapport à jour devra être présenté au Conseil des Délégués. Le processus de suivi doit être exhaustif, car il doit donner un panorama complet du degré d'acceptation et de mise en œuvre, ainsi que des indications sur les orientations futures de la Stratégie. Le rapport devra être publié le 15 mai 2003. Le suivi sera mené pendant une période de quatre mois. Le calendrier détaillé est présenté ci-après.

## 5. Calendriers détaillés

### 2002

- 13-14 mai Première réunion du Groupe d'experts.
- Mai-juin Documents de réflexion sur le processus et identification des ressources nécessaires.
- 1<sup>er</sup>-2 juillet Réunion de la Commission permanente. Approbation du mandat du Groupe d'experts et du cadre pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie pour le Mouvement.
- Mi-juillet Envoi à toutes les Sociétés nationales d'informations sur le processus de suivi et d'évaluation, en annexe au Bulletin de la Commission permanente. L'envoi comprendra des exemples de schémas de mise en œuvre et une liste des coordonnateurs, au sein du Secrétariat de la Fédération et au CICR, des mesures relatives à la Stratégie.

### 2003

- Février Réunion de la Commission permanente (à confirmer) : rapport de situation relatif aux travaux du Groupe d'experts.
- Juin Réunion de la Commission permanente : premier projet du rapport de synthèse sur la mise en œuvre de la Stratégie.
- Septembre Réunion de la Commission permanente : approbation du rapport de synthèse à soumettre au Conseil des Délégués.